Annonces légales

✆ 04 74 23 80 70 – fax 04 74 22 59 62 @ annonces.legales@voixdelain.fr

CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à SERVAS, du 24 avril 2012, enregistré à BOURG-EN-BRESSE, le 26 avril 2012, bordereau n°2012/1 142, case n°2, il a été constitué la société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile.

Dénomination : "SCI FRED JACQUIOT".

Objet : l'acquisition, par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Siège social : La Fretaz, 01960 SERVAS.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social : 1.000 €.

Cession parts : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : Monsieur Frédéric Nicolas Roger JACQUIOT, demeurant à La Fretaz, 01960 SERVAS.

Immatriculation : RCS BOURG-EN-BRESSE.

Pour avis, La gérance

COS – VA039660 – 180512

SCP "Eric CHAUVINEAU, Notaire associé"
191 bis rue Alexandre-Bérard – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

Suivant acte reçu par Maître CHAUVINEAU, Notaire à AMBERIEU-EN-BUGEY, le 23 avril 2012, enregistré à la Recette de BOURG-EN-BRESSE le 2 mai 2012, bordereau 2012/1392 case n°1, il a été constitué la société civile dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : TITOULINE.

Siège : 175, chemin de Marcilleux 01150 BLYES.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

Objet social : L'acquisition, la gestion, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, en bloc ou par fractions, par tous moyens de tous biens et droits immobiliers de quelque nature qu'ils soient. La mise à disposition gratuite ou non, desdits biens au profit des associés ou de certains d'entre eux. L'organisation du patrimoine familial de ses associés en vue d'en faciliter la gestion et la transmission afin d'éviter l'indivision.

Apports en numéraire : 1.000 €.

Capital social : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 € chacune numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

Cogérants : Monsieur Bruno ROBART et Madame Dominique GALINDO, son épouse, demeurant ensemble à BLYES (Ain) 175, chemin de Marcilleux.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURG-EN-BRESSE.

Pour avis, Le notaire

COS – VA039608 – 180512

RECTIFICATIF à l'annonce publiée dans VOIX DE L'AIN du 30/03/2012 concernant la société GLOBAL BRICO. Il fallait lire : Objet : Vente et pose de matériaux de construction : fenêtre, volets, portes, portails, clôtures, bardage, carrelages, outillages et sanitaires.

COS – VA039075 – 180512

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce COS-VA039316-040512 parue dans VOIX DE L'AIN du 4 mai 2012 concernant la SARL FROMAGES CAILLON, il fallait lire que le siège social est fixé 6, rue des Battoirs 01130 NANTUA.

COS – VA039665 – 180512

Aux termes d'un acte SSP en date du 11 mai 2012, il a été constitué une société : Dénomination sociale : SCGE – Siège social : 66 Av de Parme, Actiparc, 01000 Bourg-en-Bresse – Forme : SARL Unipersonnelle – Nom commercial : La Compagnie des Familles – Capital : 3 000 € – Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger : La fourniture de services au domicile de personnes physiques, tels que la garde d'enfant de moins de trois ans et de plus de trois ans au domicile, individuelle ou partagée, sortie d'école, vacances scolaires, baby-sitting occasionnel ou régulier, micro-crèche ; définis par l'article L7231-1 et l'article D7231-1 du code du travail – Gérant : Monsieur Stéphane COIN, 66 Av. de Parme, 01000 Bourg-en-Bresse – Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bourg-en-Bresse.

COS – VA039640 – 180512

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à ORNEX en date du 10/04/2012, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : L'EMPIRE SARL.

Siège social : 390 rue des Charbonnières, ORNEX (Ain).

Objet : Restauration et plats à emporter.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 10 000 euros.

Gérance : Monsieur Antonio BIANCO, demeurant 60 Impasse de la Lioude, CESSY (Ain).

Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURG-EN-BRESSE.

Pour avis et mention, la gérance

COS – VA039667 – 180512

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à Responsabilité Limitée : AU FOURNIL GOURMAND.

Siège social : 5 rue du Château 01340 MONTREVEL-EN-BRESSE.

Objet social :
– Boulangerie, pâtisserie, viennoiseries, chocolaterie, confiserie, glacier.
– Vente à emporter de sandwichs, pizzas, quiches, salades, boissons.

Durée : 99 ans.

Capital social : 10 000 €.

Gérant : Monsieur Grégory MAZUIR, demeurant 321 route des Orcières, 01340 FOISSIAT.

RCS BOURG-EN-BRESSE en cours.

Pour avis

COS – VA039670 – 180512

Aux termes d'un acte SSP en date du 3 mai 2012, il a été constitué une société : Dénomination sociale : SCI GDVET – Siège social : 320 ch. de la Sapinière, 01600 Saint-Bernard – Forme : Société Civile Immobilière – Capital : 20 000 € – Objet social : L'administration et la gestion par voie de location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle viendrait à être propriétaire ou locataire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement – Gérance : Monsieur Emmanuel GRANGE, 320 ch. de la Sapinière, 01600 Saint-Bernard – Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé – Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale – Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bourg-en-Bresse.

COS – VA039706 – 180512

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date à Lagnieu (01) du 25.04.2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LILEPIL.

Forme : SARL unipersonnelle.

Siège social : 6, Clos Sainte-Anne 2 – 01150 Lagnieu.

Objet social : l'exploitation d'instituts de beauté, la réalisation de tous soins d'esthétique liés à la personne, la vente de tous produits liés à l'activité de soins d'esthétique, la vente de tous produits ou services permettant d'apporter un service complémentaire à l'objet principal.

Durée : 99 ans.

Capital : 8 000 €.

Gérante : Mme Lilia MRAYDI demeurant au 6, Clos Sainte-Anne 2 à Lagnieu (01).

Immatriculation de la société au RCS de Bourg-en-Bresse (01).

La Gérance

COS – VA039694 – 180512

Abonnez-vous à Voix de l'Ain
52 numéros : 72€

CONVOCATION

MGI COUTIER SA
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 21 392 832 €
Siège social : 975 route des Burgondes F - 01410 CHAMPFROMIER - France
344 844 998 RCS BOURG-EN-BRESSE

AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION

MM. les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle dans les bureaux de MGI COUTIER SA, au siège social, sis 975, route des Burgondes, à 01410, CHAMPFROMIER (France), le Vendredi 22 juin 2012 à 11 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle :
– Rapport de gestion du Directoire,
– Rapport du Conseil de Surveillance,
– Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise,
– Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2011,
– Approbation des comptes annuels consolidés de l'exercice clos le 31/12/2011,
– Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2011 (comptes sociaux),
– quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance,
– Affectation du résultat,
– Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-86 et suivants du Nouveau Code de Commerce ; approbation de ces conventions,
– Examen des mandats des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire,
– Fixation des jetons de présence,
– Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes et nominations de leurs suppléants,
– Autorisation à donner au Directoire à l'effet d'opérer sur les titres de la Société aux fins de permettre l'achat d'actions de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité,
– Pouvoirs à donner pour l'accomplissement des formalités.

Conformément à l'article R 225-83 du Code de Commerce, les documents préparatoires à l'assemblée sont tenus à disposition et peuvent être obtenus sur demande au siège social auprès de : Jean-Louis THOMASSET, MGI COUTIER SA – 975 route des Burgondes à 01410 CHAMPFROMIER (France), Tél. 33 04 50 56 98 05 – Fax 33 04 50 56 95 45.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut prendre part à l'assemblée.

L'actionnaire ne pouvant être présent à l'Assemblée Générale peut exprimer son vote :
– soit en se faisant représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint (à cet effet le mandataire doit justifier de son mandat),
– soit en votant par correspondance,
– soit enfin en donnant pouvoir au Président.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée, les actionnaires devront justifier de cette qualité par l'enregistrement comptable de leurs titres à leur nom (ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour leur compte s'ils n'ont pas leur domicile sur le territoire français), au troisième jour ouvré précédant l'assemblée générale à zéro heure (heure de Paris - France) :
– dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la Société par son mandataire : CM - CIC Sécurities, CM CIC Emetteurs, 6 avenue de Provence, 75441 PARIS Cedex 09, ou
– dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire financier chez lequel leurs titres sont inscrits en compte.

Pour faciliter l'accès de l'actionnaire à l'Assemblée Générale, il lui est recommandé de se munir, préalablement à la réunion, d'une carte d'admission qu'il pourra obtenir de la manière suivante :
– l'actionnaire au nominatif devra adresser sa demande à la Société MGI COUTIER SA, Service Juridique – 975 route des Burgondes – 01410 CHAMPFROMIER France ;
– l'actionnaire au porteur devra demander à son intermédiaire financier une attestation justifiant de sa qualité d'actionnaire à la date de la demande. L'intermédiaire se chargera alors de transmettre cette attestation à la Société MGI COUTIER SA qui fera parvenir à l'actionnaire une carte d'admission.

Une attestation de participation est délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Le jour de l'Assemblée, tout actionnaire devra justifier de sa qualité et de son identité lors des formalités d'enregistrement.

Toute demande de formulaire de vote par correspondance ou par procuration devra, pour être honorée, avoir été reçue par la société MGI COUTIER SA, 975 route des Burgondes, 01410 CHAMPFROMIER France, six jours au moins avant la date de l'assemblée. Ce formulaire établi et adressé à la société selon les conditions fixées par la loi et les règlements devra parvenir à la Société MGI COUTIER au moins trois jours avant la date d'assemblée. L'attestation de participation, ainsi que le formulaire de vote par correspondance ou par procuration des actionnaires au porteur, devront être adressés par les intermédiaires à l'adresse de MGI COUTIER SA mentionnée au précédent paragraphe.

En application des articles R.225-71 et R.225-72 du Code de Commerce, des actionnaires, représentant la quotité requise de capital, pourront, dans le délai de 25 jours à compter de la présente insertion, requérir l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée de projets de résolution.

Les demandes d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour par ces actionnaires doivent, conformément aux dispositions légales, être envoyées au siège social de MGI COUTIER SA, 975 route des Burgondes, 01410 CHAMPFROMIER France, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, vingt-cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée. Les demandes doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte. L'examen de la résolution est subordonné à la transmission, par les auteurs de la demande, d'une nouvelle attestation justifiant de l'enregistrement comptable des titres dans les mêmes comptes, au moins trois jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Il est précisé que :
– tout actionnaire ayant exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou sollicité une attestation de participation (article R.225-85 du Code de Commerce) :
a) ne peut plus choisir un autre mode de participation,
b) a la possibilité de céder tout ou partie de ses actions. Cependant si la cession intervient au moins trois jours avant la date de l'Assemblée Générale, la société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. A cette fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte, notifie la cession à la Société MGI COUTIER et lui transmet les informations nécessaires.

Aucune cession, ni aucune opération réalisée après cette date, quel que soit le moyen utilisé, n'est notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la Société MGI COUTIER nonobstant toute convention contraire.
– aucun site visé à l'article R.225-61 du Code de Commerce ne sera aménagé aux fins de participation et de vote par visioconférence ou par moyen de télécommunication, ces modalités n'ayant pas été retenues pour la réunion de l'Assemblée Générale.

Le présent avis vaut avis de convocation sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite de demandes d'inscriptions de projets de résolutions présentées par les actionnaires et par les membres du Comité d'Entreprise, conformément à l'Article L.225-106 du Code de Commerce et à l'Article L.2323-67 du Code du Travail.

La Directoire

COV – VA039556 – 180512

MUTUELLE DE L'EST "LA BRESSE" ASSURANCES
8, avenue Louis-Jourdan BP 158 - 01004 BOURG-EN-BRESSE Cedex

AVIS DE CONVOCATION

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du vendredi 8 juin 2012 à 17h30 :

En application des statuts, les délégués(e) élus(e) par les sociétaires sont convoqués aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire, selon les prescriptions de l'art. 12.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :
– Rapport du Conseil d'administration sur les activités de l'exercice 2011.
– Rapport d'activités 2011.
– Présentation des comptes arrêtés le 31/12/2011.
– Election partielle au Conseil d'administration.
– Vote des résolutions.

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :
– Rapport sur l'utilisation de l'enveloppe accordée pour l'exercice 2011.
– Acquisition des locaux SCI CHATEAUBRIAND au 1er étage du 8, avenue Louis-Jourdan avec fixation de l'enveloppe de l'emprunt.
– Travaux de rénovation dans ces mêmes locaux avec fixation de l'enveloppe de l'emprunt.
– Location d'un local pour archivage dont le président est porteur de parts.

Ces assemblées générales ordinaire et extraordinaire se dérouleront à l'HOTEL KYRIAD, 18, rue des Dimes, 01000 BOURG-EN-BRESSE.

COV – VA039644 – 180512

FONDS DE COMMERCE

SCP Didier RASSION, Romain PIROLLET et Quentin BOUVET
Notaires associés
CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)
60, Avenue Foch

Suivant acte reçu par Maître Romain PIROLLET, Notaire Associé membre de la Société Civile Professionnelle "Didier RASSION, Romain PIROLLET et Quentin BOUVET, Notaires associés", titulaire d'un Office Notarial à CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain), 60 Avenue Foch, le 3 mai 2012, enregistré à BOURG-EN-BRESSE, le 7 mai 2012, Bordereau 2012/1233, Case n°1,

La Société dénommée LE POUSSE POUSSE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 €, dont le siège est à CHATILLON-SUR-CHALARONNE (01400), 32, rue du Président-Carnot, identifiée au SIREN sous le numéro 498 001 320 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURG-EN-BRESSE,

A cédé à la Société dénommée LE FOUR A PORCELETS, Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 €, dont le siège est à CHATILLON-SUR-CHALARONNE (01400), 32 rue Président-Carnot, identifiée au SIREN sous le numéro 751 151 921 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURG-EN-BRESSE,

Un fonds de commerce de restauration asiatique, vente de plats cuisinés à emporter, traiteur, épicerie exploité à CHATILLON-SUR-CHALARONNE (01400), 32, rue Président-Carnot, lui appartenant, connu sous le nom commercial "POUSSE POUSSE", et pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BOURG-EN-BRESSE, sous le numéro 498 001 320, moyennant le prix de cent mille euros (100 000 €), payé comptant.

Jouissance à compter du jour de l'acte.

Domicile est élu à CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain), 60, Avenue Foch en l'étude de Maître Romain PIROLLET où les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

Pour avis

FDS – VA039685 – 180512

INSERTION CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jean-Claude DOGNETON, Notaire associé, membre de la Société Civile Professionnelle "Thierry LAFAY et Jean-Claude DOGNETON, Notaires associés", titulaire d'un Office notarial à la résidence de CULOZ (Ain), le 30 avril 2012, enregistré à SIE de BOURG-EN-BRESSE, le 7 mai 2012, Bordereau 2012/1232 Case n°1 Ext 4173.

Madame Martine Jeanne Lydie CHAIX, commerçante, demeurant à CEYZERIEU (01350) place de l'Eglise, a cédé à Madame Sandrine Nathalie BAGLIO, philophoniste, demeurant à BRUNEMONT (59151) 231 rue Neuve,

Un fonds de commerce d'épicerie, alimentation générale, bimbeloterie, articles de fumeurs, revues, presse et bazar, dépôt de gaz, tabac, loterie exploité à CEYZERIEU (Ain).

Moyennant le prix de soixante et onze mille euros (71 000 €), s'appliquant : aux éléments incorporels pour soixante-cinq mille euros (65 000 €), et au matériel pour six mille euros (6 000 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître DOGNETON, notaire à ARTEMARE (Ain), dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.

Pour insertion

FDS – VA039629 – 180512

MISE EN LOCATION GERANCE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé à Oyonnax, en date du 15 mars 2012, Madame Noria GHARI, demeurant 5 rue Confas, 01100 Oyonnax, a donné en location-gérance à SARL ATELIER NORIA, dont le siège social est 4, rue Lalande, 01100 Oyonnax, représentée par Mademoiselle Lolita SERDA, demeurant 5 rue Confas, 01100 Oyonnax, un fonds de commerce de coiffure, esthétique corporelle, vente de bijouterie, sis à Oyonnax, 4 rue Lalande, 01100, pour lequel le loueur est immatriculé au RCS de Bourg-en-Bresse sous le numéro 023 279 554.

Le preneur exploitera le fonds de commerce, objet de la présente location, pour son compte personnel et sera responsable envers les tiers et les fournisseurs à dater du 1er mars 2012.

La location-gérance est conclue pour une durée d'1 an, renouvelable par tacite reconduction.

FDS – VA039633 – 180512

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BELLEY du 2 mai 2012, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de BOURG-EN-BRESSE le 9 mai 2012, bordereau n°2012/1 253, case n°3, Ext 4245,

la SA LEVET, dont le siège social est 6 rue des Cordeliers 01300 BELLEY, immatriculée sous le numéro RCS BOURG-EN-BRESSE 546 820 127, a vendu à la SAS LEVET CREATEUR, dont le siège social est sis 15 et 16 place des Terreaux et 1 boulevard de Verdun 01300 BELLEY, immatriculée sous le numéro RCS BOURG-EN-BRESSE 751 142 472, un fonds de commerce de bijouterie, horlogerie, joaillerie sis 15 et 16 place des Terreaux et 1 boulevard de Verdun 01300 BELLEY et ce pour un prix de 110 000 € avec prise de possession fixée au 1er mai 2012.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège du fonds vendu.

Pour avis

FDS – VA039672 – 180512

Suivant acte SSP du 20/07/2011, enregistré au SIE de BOURG-EN-BRESSE, le 02/05/2012, Bordereau n°2012/1 189, Case n°2, Ext 4059, la SARL LA PIZZA BELLE, Capital : 8 000 €, Siège social : 48 rue du Mont, 01300 BELLEY, RCS BOURG-EN-BRESSE 490 399 300, a cédé à M. RAMOS Gilles, Le Tevet, 74540 MURES, un fonds de commerce ambulant de camion pizza, exploité 48 rue du Mont, 01300 BELLEY, moyennant le prix de 35 000 €. Entrée en jouissance le 20/07/2011. Oppositions au siège du fonds vendu.

FDS – VA039609 – 180512